**Éthique de l’environnement**

Recueil de textes - Annexe 4

**Texte 1 - Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs,* tr. fr. Victor Delbos, Delagrave, Paris, 1999, p. 148-149 :**

« Mais supposé qu’il y ait quelque chose *dont l’existence en soi-même* ait une valeur absolue, quelque chose qui, comme fin en soi, pourrait être un principe de lois déterminées […] Or je dis : l’homme, et en général tout être raisonnable, existe comme fin en soi, et *non pas simplement* comme moyen dont telle ou telle volonté puisse user à son gré ; dans toutes ses actions, aussi bien dans celles qui concernent d’autres êtres raisonnables, il doit toujours être considéré *en même temps comme fin* […] Les êtres dont l’existence dépend, à vrai dire, non pas de notre volonté, mais de la nature, n’ont cependant, quand ce sont des êtres dépourvus de raison, qu’une valeur relative, celle de moyens, et voilà pourquoi on les nomme des *choses ;* au contraire, les êtres raisonnables sont appelés des personnes, parce que leur nature les désigne déjà comme des fins en soi, c’est-à-dire comme quelque chose qui ne peut pas être employé simplement comme moyen, quelque chose qui par suite limite d’autant toute faculté d’agir comme bon nous semble (et qui est un objet de respect). Ce ne sont donc pas là des fins simplement subjectives, dont l’existence, comme effet de notre action, a une valeur *pour nous* ; mais ce sont des *fins objectives*, c’est-à-dire des choses dont l’existence est une fin en soi-même. »

**Texte 2 – Rolston iii Holmes, « La valeur dans la nature et la nature de la valeur », traduit par Hicham-Stéphane Afeissa, dans *Éthique de l’environnement. Nature, Valeur, Respect,* Hicham-StéphaneAfeissa (éd.), Paris, Vrin, 2012, p. 159 :**

« Une chauve-souris femelle, un mammifère tout comme nous, peut, en se dirigeant au moyen de son sonar dans la pénombre la plus totale, trouver son chemin dans la grotte de Bracken Cave (Texas), prendre dans ses ailes une moyenne de 500 à 1000 insectes à l’heure, et retourner auprès de sa progéniture pour la nourrir. Voilà qui témoigne du fait que la chauve-souris est capable de valoriser quelque chose : en l’occurrence, les insectes et la progéniture.

En ce cas, il semble absurde de dire qu’il n’y a aucun sujet qui valorise jusqu’à l’arrivée des hommes. Les animaux ne font pas du tout des hommes la mesure de toutes choses. Rien ne témoigne mieux de l’existence de valeurs non humaines, et de l’existence d’êtres non humains qui valorisent, que la vie sauvage spontanée, la vie qui nait librement de soi-même. Les animaux rôdent et chassent, se trouvent un abri, se choisissent un territoire et des congéneres, se soucient de leur progéniture, se soustraient activement aux dangers, sont affamés, assoiffés, souffrent de la chaleur, de la fatigue, se montrent agités ou bien somnolents. Ils souffrent du tort qui peut leur être fait et lèchent leurs blessures. Nous sommes tout à fait convaincus, en pareil cas, que la valeur n’est pas anthropogénique – pour ne rien dire de la valeur anthropocentrique. Ces animaux sauvages défendent leur propre vie parce qu’ils ont un bien qui leur est propre. Il y a quelqu’un, là, derriere la fourrure ou les plumes. Notre regard nous est retourné par un animal qui ne se perd pas lui-même de vue. C’est ici que se tient la valeur, juste devant nos yeux, juste derrière ces yeux. Les animaux peuvent être valorisés, ils sont capables de valoriser un certain nombre de choses dans leur monde.

Les animaux valorisent-ils quoi que ce soit de façon intrinsèque ? Nous pourrions penser qu’ils n’ont pas la capacité, précédemment revendiquée pour le compte des hommes, de conférer une valeur intrinsèque à n’importe quel objet. Ils cherchent surtout à satisfaire leur propres besoins fondamentaux (nourriture et abri), et apportent des soins à leur progéniture. Mais pourquoi ne pas dire, en ce cas, qu’un animal valorise sa propre vie pour ce qu’elle est en elle-même, de façon intrinsèque, sans avoir à faire dépendre cette valeur de quoi que ce soit d’autre ? Si nous refusions d’admettre cette idée, nous aurions alors affaire à un monde animal empli de valeurs instrumentales et dénué de valeurs intrinsèques, tous et chacun étant naturellement portés à valoriser les ressources dont ils ont besoin, sans que rien ni personne ne se valorise jamais soi-même.

Cette hypothèse est invraisemblable. Les animaux assurent le maintien et la valorisation de l’identité qui leur est propre, tout en se mesurant au monde extérieur. La valorisation est intrinsèque à la vie animale. »

**Texte 3 : Rolston iii Holmes, « La valeur dans la nature et la nature de la valeur », traduit par Hicham-Stéphane Afeissa, dans *Éthique de l’environnement. Nature, Valeur, Respect,* Hicham-StéphaneAfeissa (éd.), Paris, Vrin, 2012, p. 184-185 :**

« Les hommes ne sont pas tant ceux qui allument la valeur dans un monde de valeurs purement potentielles, que ceux qui se joignent psychologiquement à l’histoire naturelle planétaire en cours dans laquelle la valeur se trouve partout où s’affirme une créativité positive. Cette créativité peut être présente dans les sujets considérés avec leurs intérêts et leurs préférences, mais elle peut également être présente de façon objective dans les organismes vivants qui défendent leur propre vie, et dans les espèces qui défendent le maintien de leur identité à travers le temps, et dans les systèmes capables de s’auto-organiser qui livrent au monde quelques réussites résultant de l’histoire de l’évolution. L’idée d’un sujet valorisant, qui évoluerait dans un monde sans valeurs en son absence, constitue une prémisse insuffisante au regard des conclusions averties que peuvent tirer ceux qui attachent de la valeur à l’histoire naturelle ».

**Texte 4 : Paul W. Taylor, « L’éthique du respect de la nature », dans *Ethique de l’environnement. Nature, valeur, respect,* H.-S. Afeissa, Librairie philosophique J. Vrin, 2007, p. 111-152, p. 112 :**

« J’avancerai dans ce qui suit l’argument selon lequel, en fin de compte, c’est le bien (bien-être, prospérité) des organismes individuels, considérés comme des entités possédant une valeur inhérente, qui détermine nos relations morales avec les communautés de vie sauvage présentes sur Terre.

En annonçant son caractère biocentrique, je cherche à montrer combien cette théorie contraste avec toutes celles qui sont de type anthropocentrique. Selon ces dernières, en effet, les actions des hommes qui affectent l’environnement naturel et ses résident non humains, sont justes (ou répréhensibles) en vertu de l’un des deux critères suivants : elles ont des conséquences qui sont favorables (ou défavorables) au bien-être humain, ou elles sont compatibles (ou incompatibles) avec le système de normes qui protégent et garantissent l’application des droits humains.

Dans cette perspective anthropocentrique, les hommes sont, en dernière instance, les seuls êtres à l’endroit desquels il est possible de se reconnaître un quelconque devoir. Il se peut que nous ayons des responsabilités *à l’égard* des écosystèmes naturels et des communautés biotiques de notre planète, mais ces responsabilités sont à chaque fois fondées sur le fait contingent que la manière dont nous les traitons peut favoriser la réalisation des valeurs humaines et / ou des droits humains. Nous n’avons aucune obligation de promouvoir ou de protéger le bien des êtres non humains, indépendamment de ce fait contingent.

C’est précisément sur ce point qu’un système d’éthique environnementale biocentrique s’oppose à ceux qui sont de type anthropocentrique. Dans la perspective d’une théorie biocentrique, nous avons des obligations morales *prima facie* à l’endroit des plantes et des animaux sauvages eux-mêmes en tant que membres de la communauté biotique de la Terre. Nous sommes moralement tenus (toutes choses égales par ailleurs) de protéger et de promouvoir leur bien *pour le compte* des animaux et des plantes sauvages. Le devoir de respecter l’intégrité des écosystèmes naturels, de préserver les espèces en danger, et d’éviter la pollution environnementale, provient du fait que ce sont là autant de façons que nous avons de rendre possible pour les populations d’espèces sauvages la poursuite et le maintien d’une existence saine dans un environnement naturel. De telles obligations nous incombent dans notre rapport à ces êtres vivants indépendamment de la reconnaissance de leur valeur inhérente.

Ces obligations viennent s’ajouter à celles qui nous incombent dans notre rapport à nos compagnons d’humanité, et leur sont indépendantes. Bien que plusieurs des actions qui satisfont un ensemble d’obligations puissent également satisfaire l’autre, deux fondements différents d’obligation sont impliqués. Leur bien-être, tout comme celui des hommes, est quelque chose qui demande à être réalisé comme une *fin en soi.* »